



REDDITION DE COMPTES AU PSOC

Le cabinet de la ministre McCann et les fonctionnaires du MSSS ont confirmé qu'il y aura des modifications aux directives envoyées la semaine dernière concernant la reddition de comptes au PSOC. Vous devriez recevoir une communication officielle en début de semaine prochaine. Vous pouvez donc suspendre vos envois de lettres au CIUSSS-CN.

La bonne nouvelle : Les délais pour la reddition de comptes au PSOC, incluant la tenue des AGA, seront prolongés à 4 mois après la levée des mesures d'urgence, sans tenir compte de la période estivale. Il est aussi convenu que le délai pourrait être prolongé suivant le contexte, qui reste imprévisible.

Concernant la tenue des AGA

À moins que la tenue de rassemblements ne soit contre-indiquée par la santé publique, les assemblées annuelles (AGA) devront être tenues en respectant le délai prolongé. Nous gardons en tête la préoccupation de ne pas obliger les groupes à tenir deux AGA dans un délai trop rapproché (par exemple en mars et en mai 2021). Nous ajusterons nos demandes à ce sujet selon l'évolution de la situation.

En ces temps difficiles, il s'agit là d'une belle victoire pour les OCASSS.

Félicitations à tous les organismes qui ont participé à la campagne de demandes de dérogation pour leur reddition de comptes! Nous tenons à

souligner l'importance de votre mobilisation dans ce dossier! Elle est d'autant plus remarquable considérant les conditions parfois difficiles dans lesquelles vous œuvrez.

Solidairement

L'Équipe du ROC 03

5350, boul. Henri-Bourassa, suite 220

Quebec, G1H 6Y8

Courriel: info@roc03.com

Tel.: 418.524.7111 www.roc03.com











Facebook Twitter YouTube Site Internet Adresse courriel

This email was sent to liaison@roc03.com why did I get this? unsubscribe from this list update subscription preferences Regroupement des organismes communautaires de la région 03 · 1577, 3e avenue · Quebec, Qc G1L 2Y4 · Canada

